

IV – ÉTATS ANNEXÉS								IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		1 469 720,98	924 285,96	0,00	1 008 171,69	1 067 972,17	629 317,34	210 887,48	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 469 720,98	219 014,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	75 496,06	0,00	53 974,80	116 327,03	18 142,80	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	92 333,85	0,00	165 900,00	31 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	562 024,59	0,00	861 863,04	869 022,64	426 279,58	179 887,48	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	67 750,89	0,00	0,00	82 622,50	18 994,96	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		2 885 368,51	115 177,24	0,00	21 156,25	48 114,30	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 780 172,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	104 831,00	115 177,24	0,00	21 156,25	48 114,30	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	339,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	25,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS							IV
PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)							A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		13 594 847,70	0,00	132 771,42	943 851,45		19 981 826,19
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		1 688 735,40
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	23 196,58	0,00	23 094,00	75 665,12		385 896,39
204	Subventions d'équipement versées	10 955 814,00	0,00	38 246,37	104 364,00		11 387 658,22
21	Immobilisations corporelles	1 696 088,37	0,00	71 431,05	334 693,64		5 001 290,39
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	919 748,75	0,00	0,00	429 128,69		1 518 245,79
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		13 248 629,27	0,00	0,00	153 196,00		16 471 641,57
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		2 780 172,34
13	Subventions d'investissement	13 248 629,27	0,00	0,00	153 196,00		13 691 104,06
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		339,75
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		25,42
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS								IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		2 895 958,34	8 695 896,44	0,00	1 731 141,87	3 748 246,11	7 494 500,12	4 542 624,29	0,00
011	Charges à caractère général	56,83	2 663 808,14	0,00	148 137,82	2 255 490,11	1 368 791,08	412 774,88	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	5 631 692,45	0,00	1 206 432,79	1 467 242,11	5 609 599,14	2 612 609,37	0,00
014	Atténuations de produits	1 923 943,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	750 644,96	400 395,85	0,00	376 571,26	25 513,89	516 109,90	1 517 240,04	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	218 412,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	2 900,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		30 706 676,04	694 348,55	0,00	0,00	1 176 465,03	1 651 705,84	2 158 422,93	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	159 346,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	171 752,90	0,00	0,00	1 141 681,97	889 619,34	1 013 568,43	0,00
73	Impôts et taxes	3 891 266,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	23 899 543,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	2 888 460,17	123 484,11	0,00	0,00	26 988,00	761 910,40	1 079 992,50	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2,13	223 546,45	0,00	0,00	7 795,06	176,10	64 251,00	0,00
76	Produits financiers	0,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	16 218,41	0,00	0,00	0,00	0,00	611,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	27 404,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	1 953 654,61	285 077,41	705 864,54	737 494,95		32 790 458,68
011	Charges à caractère général	0,00	776 972,45	239 448,75	27 182,14	321 963,96		8 214 626,16
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 173 258,78	45 628,66	673 332,40	363 007,99		18 782 803,69
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 923 943,43
65	Autres charges de gestion courante	0,00	3 423,38	0,00	5 350,00	52 523,00		3 647 772,28
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		218 412,47
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 900,65
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	38 752,60	318 176,59	0,00	712 180,77		37 456 728,35
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		159 346,68
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	33 352,60	302 152,55	0,00	711 998,35		4 264 126,14
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 891 266,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		23 899 543,26
74	Dotations et participations	0,00	4 400,00	0,00	0,00	82,42		4 885 317,60
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1 000,00	16 024,04	0,00	100,00		312 894,78
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,30
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		16 829,41
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		27 404,18

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Prévisions	Réalizations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	57 032 720,97	47 136 187,34	4 416 021,71	5 480 511,92
RECETTES	57 032 720,97	41 556 601,11	724 087,40	14 752 032,46
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	44 581 430,36	34 954 256,88	0,00	9 627 173,48
RECETTES	44 581 430,36	41 689 928,16	0,00	2 891 502,20

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

BUDGET ASSAINISSEMENT/ N°SIRET : 21940042100141				
SECTION	Prévisions	Réalizations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

BUDGET PORT DE PLAISANCE/ N°SIRET : 21940042100174				
SECTION	Prévisions	Réalizations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	131 042,82	68 884,67	0,00	62 158,15
RECETTES	131 042,82	79 389,39	0,00	51 653,43
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	301 215,76	262 822,40	0,00	38 393,36
RECETTES	301 215,76	247 175,20	0,00	54 040,56

BUDGET CINEMA/ N°SIRET : 21940042100182				
SECTION	Prévisions	Réalizations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi

BUDGET CINEMA/ N°SIRET : 21940042100182				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	91 389,87	18 672,00	0,00	72 717,87
RECETTES	91 389,87	21 784,00	0,00	69 605,87
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	144 639,00	129 215,93	0,00	15 423,07
RECETTES	144 639,00	129 215,93	0,00	15 423,07

BUDGET OFFICE DU TOURISME/ N°SIRET : 21940042100190				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	57 255 153,66	47 223 744,01	4 416 021,71	5 615 387,94
RECETTES	57 255 153,66	41 657 774,50	724 087,40	14 873 291,76
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	45 027 285,12	35 346 295,21	0,00	9 680 989,91
RECETTES	45 027 285,12	42 066 319,29	0,00	2 960 965,83

(1) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	57 255 153,66	47 223 744,01	4 416 021,71	5 615 387,94
RECETTES	57 255 153,66	41 657 774,50	724 087,40	14 873 291,76
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	45 027 285,12	35 346 295,21	0,00	9 680 989,91
RECETTES	45 027 285,12	42 066 319,29	0,00	2 960 965,83
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	102 282 438,78	82 570 039,22	4 416 021,71	15 296 377,85
TOTAL GENERAL DES RECETTES	102 282 438,78	83 724 093,79	724 087,40	17 834 257,59

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pé- riodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					26 753 395,89									
1641 Emprunts en euros (total)					26 753 395,89									
1195893	CREDIT AGRICOLE IDF	29/09/2017		26/04/2018	4 000 000,00	F	Taux fixe à 1.39 %	1,390	1,390	EUR	T	P	O	A-1
1591664	CREDIT AGRICOLE IDF	10/10/2018		13/03/2019	3 000 000,00	F	Taux fixe à 1.44 %	1,440	1,440	EUR	T	P	O	A-1
1591667	CREDIT AGRICOLE IDF	10/10/2018		13/03/2019	3 000 000,00	F	Taux fixe à 1.44 %	1,440	1,440	EUR	T	P	O	A-1
2435	SOCIETE GENERALE	31/07/2019		07/11/2019	4 000 000,00	F	Taux fixe à 0.72 %	0,720	0,730	EUR	T	C	O	A-1
64	SFIL CAFFIL	04/08/1998		01/09/1999	762 245,09	F	Taux fixe à 5.58 %	5,580	5,580	EUR	A	P	O	A-1
87	SFIL CAFFIL	20/12/2001		01/09/2006	457 347,05	V	(TAG 3M(Postfixé) 0.16)-Floor -0.16 sur TAG 3M(Postfixé)	4,280	4,340	EUR	A	P	O	A-1
90	SFIL CAFFIL	20/12/2001		01/12/2004	724 500,00	V	(TAG 12M(Postfixé)-Floor -0.16 sur TAG 12M(Postfixé)) 0.16	2,250	2,250	EUR	A	P	O	A-1
964418	CAISSE D'EPARGNE	04/10/2017		20/11/2018	3 000 000,00	V	(Euribor 12M 0.28)-Floor 0 sur Euribor 12M	0,280	0,280	EUR	A	P	O	A-1
97	CREDIT MUTUEL	18/12/2003		30/06/2009	919 303,75	F	Taux fixe à 2.804 %	2,800	2,830	EUR	T	P	O	A-1
98	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22/12/2008		01/02/2010	800 000,00	F	Taux fixe à 4.42 %	4,420	4,420	EUR	A	P	O	A-1
99	CAISSE D'EPARGNE	28/12/2009		31/03/2012	2 590 000,00	F	Taux fixe à 3.71 %	3,710	3,710	EUR	A	C	O	A-1
MONR530016EUR	BANQUE POSTALE	13/12/2019		01/04/2020	3 500 000,00	F	Taux fixe à 0.64 %	0,640	0,640	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
095-Tirage EONIA	SOCIETE GENERALE	20/10/2005		20/10/2010	0,00	V	(EONIA(Postfixé) 0.07)-Floor -0.07 sur EONIA(Postfixé)	2,140	2,210	EUR	X	X	O	A-1
095-Tirage TAG3M	SOCIETE GENERALE	20/10/2005		31/12/2009	0,00	V	(TAG 3M(Postfixé) 0.07)-Floor -0.07 sur TAG 3M(Postfixé)	2,170	2,200	EUR	X	X	O	A-1

COMMUNE DE JOINVILLE LE PONT - BUDGET PRINCIPAL - CFU - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					26 753 395,89									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		17 945 744,60					1 688 735,40	221 310,30	-78,10	53 127,97
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		17 716 874,45					1 469 720,98	220 559,60	-78,10	53 127,97
1195893	N	0,00	A-1	3 147 961,06	15,07	F	Taux fixe à 1.39 %	1,380	184 072,91	45 358,57	0,00	7 778,96
1591664	N	0,00	A-1	2 466 940,49	15,95	F	Taux fixe à 1.44 %	1,430	136 151,85	36 751,51	0,00	1 677,52
1591667	N	0,00	A-1	2 466 940,49	15,95	F	Taux fixe à 1.44 %	1,430	136 151,85	36 751,51	0,00	1 677,52
2435	N	0,00	A-1	3 350 000,00	16,60	F	Taux fixe à 0.72 %	0,720	200 000,00	25 366,00	0,00	3 618,00
64	N	0,00	A-1	54 242,42	0,67	F	Taux fixe à 5.58 %	5,560	51 375,81	5 893,50	0,00	1 000,56
87	O	0,00	A-1	0,00	0,00	V	(TAG 3M(Postfixé) 0.16)-Floor -0.16 sur TAG 3M(Postfixé)	3,820	36 117,70	1 281,69	-104,56	0,00
90	O	0,00	A-1	0,00	0,00	V	(TAG 12M(Postfixé)-Floor -0.16 sur TAG 12M(Postfixé)) 0.16	3,580	49 728,10	1 815,07	26,46	0,00
964418	N	0,00	A-1	2 265 653,93	14,89	V	(Euribor 12M 0.28)-Floor 0 sur Euribor 12M	0,580	147 691,68	6 851,22	0,00	8 024,82
97	N	0,00	A-1	277 246,91	4,25	F	Taux fixe à 0.07 %	0,070	57 364,03	219,33	0,00	0,00
98	N	0,00	A-1	138 889,15	1,08	F	Taux fixe à 4.42 %	4,400	65 067,06	9 014,86	0,00	5 610,27
99	N	0,00	A-1	690 666,63	3,25	F	Taux fixe à 3.71 %	3,700	172 666,67	32 029,67	0,00	19 217,80
MONR530016EUR	N	0,00	A-1	2 858 333,37	12,00	F	Taux fixe à 0.64 %	0,630	233 333,32	19 226,67	0,00	4 522,52
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		228 870,15					219 014,42	750,70	0,00	0,00
095-Tirage EONIA	N	0,00	A-1	228 870,15	0,80	V	(EONIA(Postfixé) 0.07)-Floor -0.07 sur EONIA(Postfixé)	0,260	219 014,42	750,70	0,00	0,00

COMMUNE DE JOINVILLE LE PONT - BUDGET PRINCIPAL - CFU - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
095-Tirage TAG3M	N	0,00	A-1	0,00	0,80	V	(TAG 3M(Postfixé) 0.07)-Floor -0.07 sur TAG 3M(Postfixé)	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		17 945 744,60					1 688 735,40	221 310,30	-78,10	53 127,97

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	14	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	17 945 744,60	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
swap-87	87	0,00	01/09/2022	NATIXIS	swap	taux	0,00	01/09/2009	01/09/2022	A	0,00	0,00	0,00
swap-90	90	0,00	01/12/2022	NATIXIS	swap	taux	0,00	01/12/2009	01/12/2022	A	0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						245 254,44	17 390,12		
swap-87	87	Taux fixe à 3.5 %	0,000	TAM(Postfixé) 0.16	0,000	98 623,20	7 210,27	-	-
swap-90	90	Taux fixe à 3.6 %	0,000	TAM(Postfixé) 0.16	0,000	146 631,24	10 179,85	-	-
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						245 254,44	17 390,12		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000.00 €		2020-12-15
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Subvention d'investissement par l'Etat	10	15/12/2020
L	Subvention équipmt transferable versée par Région	10	15/12/2020
L	Subvention equipmt transferable versé par Groupmt	10	15/12/2020
L	Subvention d'investissement autres	20	15/12/2020
L	Documents d'urbanisme	10	15/12/2020
L	Frais d'études non suivies de réalisatio	5	15/12/2020
L	Frais d'insertion non suivis de réalisatio	5	15/12/2020
L	Sub pour biens immobiliers versée au département	15	15/12/2020
L	Sub pour biens mobiliers versée à la commun	5	15/12/2020
L	20415331 - Sub à des EPA pour mob et matériel	5	15/12/2020
L	20415332 - Sub à des EPA pour batiments	15	15/12/2020
L	20415341 - Sub à des EPIC pour mob et matérie	5	15/12/2020
L	20415342 - Sub à des EPIC pour batiment	5	15/12/2020
L	204181 - Sub biens mob versée à autre org publi	5	15/12/2020
L	204182 - Sub biens immob à autre org public	15	15/12/2020
L	Sub pour projet d'int national à autre org public	30	15/12/2020
L	Sub pour biens mobiliers versée à une p. privé	5	15/12/2020
L	Sub pour biens immobiliers versée à une p. privée	15	15/12/2020
L	Logiciels et licence	2	15/12/2020
L	Terrains nu	0	15/12/2020
L	Terrains de voiri	0	15/12/2020
L	Terrains aménagés autres que voiri	0	15/12/2020
L	Terrains bati	0	15/12/2020
L	Cimetière	0	15/12/2020
L	Arbres et arbustes	15	15/12/2020
L	Autres agencements de terrai	0	15/12/2020
L	Batiments administratif	0	15/12/2020
L	Batiments scolaire	0	15/12/2020
L	Batiments sociau	0	15/12/2020
L	Batiments culturels et sportif	0	15/12/2020
L	Equipements du cimetière	0	15/12/2020

COMMUNE DE JOINVILLE LE PONT - BUDGET PRINCIPAL - CFU - 2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)		CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	Autres batiments public	0		15/12/2020
L	Immeubles de rapport	30		15/12/2020
L	Installations sur batiments public	0		15/12/2020
L	Autres construction	0		15/12/2020
L	Batiments publics sur sol d'autrui	20		15/12/2020
L	Autres constr sur sol d'autrui selon durée du bail	11		15/12/2020
L	Réseaux de voiri	0		15/12/2020
L	Installations de voiri	0		15/12/2020
L	Réseaux cablés	20		15/12/2020
L	Réseaux d'électrification	20		15/12/2020
L	Autres réseaux	20		15/12/2020
L	Matériel roulant	10		15/12/2020
L	Autre matériel et outillage de voirie	10		15/12/2020
L	Autre matériel technique	10		15/12/2020
L	Oeuvre d'ar	0		15/12/2020
L	Biens historiques et culturels mobilier	0		15/12/2020
L	Autres matériels de transpor	8		15/12/2020
L	Matériel informatique scolaire	5		15/12/2020
L	Autre matériel informatiqu	5		15/12/2020
L	Matériel et mobilier scolaires	10		15/12/2020
L	Autres matériel et mobilier	10		15/12/2020
L	Matériel de téléphoni	5		15/12/2020
L	Autres équipements	10		15/12/2020
L	Coffre-fort	20		15/12/2020

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – EMPRUNTS GARANTIS	B7.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					3 957 410,01	2 506 405,83											40 183,32	187 892,19
PARIS HABITAT	2004	P	Construction 59 log.PLUS et 3 log.PLAJ - Lot 1 ZAC des Studios de Joinville	CDC	27 763,70	13 138,84	15,67	A	V	Livret A(Préfixé) 0.7	2,950	V	Livret A(Préfixé) 0.7	3,360	A-1	EUR	374,41	728,35
PARIS HABITAT	2004	P	Construction 59 log.PLUS et 3 log.PLAJ - Lot 1 ZAC des Studios de Joinville	CDC	51 628,93	32 185,00	30,67	A	V	Livret A(Préfixé) 0.7	2,950	V	Livret A(Préfixé) 0.7	3,370	A-1	EUR	892,48	869,73
PARIS HABITAT	2015	P	Restructuration emprunts 2004 - Construction 59 log.PLUS et 3 PLA - Lot 1 ZAC des Studios de Joinville	CAISSE EPARGNE	3 878 017,38	2 461 081,99	11,43	A	F	Taux fixe à 1.47 %	1,470	F	Taux fixe à 1.47 %	1,460	A-1	EUR	38 916,43	186 294,11
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					53 305 547,01	35 730 688,50											598 904,98	1 368 367,34

COMMUNE DE JOINVILLE LE PONT - BUDGET PRINCIPAL - CFU - 2022

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ICF LA SABLIERE SA HLM	2009	P	26 LOGEMENTS SOCIAUX PLS - ZAC DES STUDIOS	Crédit Foncier	2 877 615,30	1 556 468,48	9,90	A	F	Taux fixe à 4.32 %	4,320	F	Taux fixe à 4.32 %	4,300	A-1	EUR	72 528,79	122 438,81
IMMOBILIERE 3F	2008	P	Construction 54 log.PLUS et 3 log.PLAJ - Lot 2 ZAC Les Studios de Joinville	CDC	60 992,84	37 517,56	16,17	A	V	Livret A	4,200	V	Livret A	3,340	A-1	EUR	669,93	1 889,80
IMMOBILIERE 3F	2008	P	Construction 54 log.PLUS et 3 log.PLAJ - Lot 2 ZAC Les Studios de Joinville	CDC	22 078,52	37 517,56	31,17	A	V	Livret A(Préfixé) 0.7	4,200	V	Livret A(Préfixé) 0.7	3,340	A-1	EUR	669,93	1 889,80
IMMOBILIERE 3F	2019	P		CDC	1 226 031,76	985 870,13	16,17	A	V	Livret A(Préfixé) 1	1,750	V	Livret A(Préfixé) 1	3,640	A-1	EUR	20 683,36	48 297,82
IMMOBILIERE 3F	2019	P		CDC	504 230,14	452 998,83	31,17	A	V	Livret A(Préfixé) 1	1,750	V	Livret A(Préfixé) 1	3,650	A-1	EUR	9 260,81	10 041,75
L'HABITATION CONFORTABLE	2016	P		CDC	16 677 294,18	9 132 283,61	8,92	A	V	Livret A(Préfixé) 1.2	1,950	V	Livret A(Préfixé) 1.2	3,340	A-1	EUR	31 986,53	86 295,32
SA D'HLM LOGIREP	2018	P		CDC	241 176,26	0,00	0,00	A	V	Livret A(Préfixé) 0.45	1,200	V	Livret A(Préfixé) 0.45	1,490	A-1	EUR	564,61	38 938,84
SA D'HLM LOGIREP	2017	P		CDC	1 515 281,52	201 112,51	0,00	A	V	Livret A(Préfixé) 0.25	1,000	V	Livret A(Préfixé) 0.25	2,240	A-1	EUR	3 057,86	206 601,93
SA D'HLM LOGIREP	2017	P		CDC	1 625 000,00	960 242,02	8,08	A	V	Livret A(Préfixé) (-0.75)	0,000	V	Livret A(Préfixé) (-0.75)	2,060	A-1	EUR	2 667,42	106 724,80
SA D'HLM LOGIREP	2018	P		CDC	1 478 709,97	1 345 129,28	34,00	A	V	Livret A(Préfixé) 1.11	1,860	V	Livret A(Préfixé) 1.11	3,100	A-1	EUR	22 114,76	28 457,99
SA D'HLM LOGIREP	2018	P		CDC	2 034 527,15	1 934 104,30	54,00	A	V	Livret A(Préfixé) 1.11	1,860	V	Livret A(Préfixé) 1.11	3,100	A-1	EUR	31 489,71	21 778,41
SA D'HLM LOGIREP	2016	P		CDC	2 000 201,97	1 821 257,02	34,50	A	V	Livret A(Préfixé) 1.11	1,860	V	Livret A(Préfixé) 1.11	3,080	A-1	Livret A(Préfixé) 1.11	39 165,99	34 951,03

COMMUNE DE JOINVILLE LE PONT - BUDGET PRINCIPAL - CFU - 2022

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA D'HLM LOGIREP	2016	P		CDC	1 936 543,55	1 763 293,67	34,50	A	V	Livret A(Préfixé) 1.11	1,860	V	Livret A(Préfixé) 1.11	3,080	A-1	EUR	37 919,49	33 838,68
SA D'HLM LOGIREP	2016	P		CDC	5 293 082,48	5 035 896,29	54,50	A	V	Livret A(Préfixé) 1.11	1,860	V	Livret A(Préfixé) 1.11	3,090	A-1	Livret A(Préfixé) 1.11	107 277,14	48 328,26
SA D'HLM LOGIREP	2018	P		CDC	714 449,06	484 187,92	10,92	A	V	Livret A(Préfixé) 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) 0.6	2,750	A-1	EUR	13 512,91	35 539,24
SA D'HLM LOGIREP	2018	P		CDC	1 779 457,17	1 430 720,68	18,08	A	V	Livret A(Préfixé) 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) 0.6	3,410	A-1	EUR	23 949,52	66 124,47
SA D'HLM LOGIREP	2020	P		CDC	333 952,78	66 878,09	0,83	A	V	Livret A(Préfixé) 0.9	1,400	V	Livret A(Préfixé) 0.9	3,080	A-1	EUR	3 834,64	65 350,73
SA D'HLM LOGIREP	2022	P		BANQUE POSTALE	6 480 000,00	6 480 000,00	19,96	A	F	Taux fixe à 2.06 %	2,080	F	Taux fixe à 2.06 %	2,050	A-1	EUR	127 926,00	0,00
SA D'HLM LOGIREP	2022	P		BANQUE POSTALE	763 000,00	763 000,00	20,96	X	F	Taux fixe à 2.2 %	2,220	F	Taux fixe à 2.2 %	2,190	A-1	EUR	16 086,55	0,00
SA HLM FRANCE HABITATION	2010	P	Travaux de réhabilitation de la Résidence Egalité Allée Jean Paul Sartre	CDC	5 020 250,00	754 015,86	1,25	A	F	Taux fixe à 1.9 %	1,900	F	Taux fixe à 1.9 %	1,890	A-1	EUR	21 289,74	366 496,65
SA HLM FRANCE HABITATION	2018	P		CDC	721 672,36	488 194,69	10,42	A	V	Livret A(Préfixé) 1.3	2,050	V	Livret A(Préfixé) 1.3	3,410	A-1	EUR	12 249,29	44 383,01
TOTAL GENERAL					57 262 957,02	38 237 094,33											639 088,30	1 556 259,53

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle; B : bimestrielle; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B7.2

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (2)	A	228 103,41
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	1 688 735,40
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	1 916 838,81
Recettes réelles de fonctionnement	II	37 456 728,35
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	5,12

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	2 355 158,15	
Personnes de droit privé	1 200 930,55	
Associations	1 063 650,00	
A.R.A.C.	400,00	
ACTIVES MAM S	22 000,00	
ADIL 94 AGENCE DEPART INFORMATION LOGEME	150,00	
AFSEP	200,00	
AIDES TA IDF SUD EST	250,00	
AMICALE DES ANCIENS DE MOZART	500,00	
AMICALE DES USAGERS DU PORT DE PLAISANCE	6 400,00	
AMIS DE LA FONDATION POUR LA MÉMOIRE DE LA DEPORTATION (AF	50,00	
ANGLAIS DES KIDS	350,00	
APPRESS	200,00	
ARJ ASSO. DES RETRAITES JOINVILL	1 000,00	
ART 2 AILES	2 000,00	
ARTISTES SPORTIFS DE COEUR	5 000,00	
ASS SAUVEGARDE ENVIRON POLANGIS ASEP	1 000,00	
ASS.JOINVILLAISE D'AIDE A DOMICI A.J.A.D	58 000,00	
ASSO DES MEMBRES DE L'ORDRE DES ACADEMIQUES AMOPA	60,00	
ASSO. DES LOCATAIRES DU GROUPE HIPPPOLYTE PINSON	350,00	
ASSO. DES MEMBRES DE L'ORDRE NAT DU MERITE (ANMONM 94)	300,00	
ASSOCIATION DES AMIS DE ST CHARL (AASC)	1 500,00	
ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRA BERNARD PALISSY	1 500,00	
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES AUTONOMES JOINVILLAIS (UNAPE)	350,00	
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DES ETABLI. D'ENSEIGNE. PUBLIC	350,00	
ATELIER 55	500,00	
ATHLETIQUE CLUB DE PARIS JOINVIL	68 000,00	
AVIRON MARNE ET JOINVILLE	262 900,00	
BASKET CLUB DE JOINVILLE	14 000,00	
BOXING CLUB DE JOINVILLE	1 000,00	
CARRE DES CANOTIERS	5 000,00	
CHORAL À COEUR JOIE/DIAPASON	1 500,00	
CITOYENS DU MONDE	3 500,00	
CLUB DES 2 RIVES	500,00	
COMITE FRANCAIS SECOURISME DE CHAMPIGNY JOINVILLE	1 500,00	
COMITE REGIONAL DES JOINVILLAIS	500,00	
COMPAGNIE DEUX FIGURES	1 000,00	
CONFERENCE ST-VINCENT DE PAUL DE STE-ANNE-CHARLES DE JLP	600,00	
CROIX ROUGE FRANCAISE DELEGATION LOCALE	15 000,00	
DOJO CLUB DE JOINVILLE	2 000,00	
ECHIQUEIR DE JOINVILLE	14 000,00	
ELAN GYM JOINVILLE	7 500,00	
ENDURO 18/112	300,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
F N A C A COMITE LOCAL CHAMPIGNY JOINVILLE	1 200,00	
FANTASTIQUE BATAILLON DE JOINVIL	400,00	
FRANCE ALZHEIMER VAL DE MARNE	500,00	
FÉDÉRATION DU CONSEIL DES PARENT D'ELEVES JOINVILLE (FCPE)	350,00	
FÉDÉRATION NAT. A. MAGINOT FNAM 94	2 000,00	
JEUNES JOINVILLAIS DE BARBUSSE JJB	7 500,00	
JOINVILLE EAU VIVE	9 000,00	
JOINVILLE HANDBALL	23 000,00	
JOINVILLE JUDO-JUJITSU	1 500,00	
JOINVILLE SPORTING CLUB	1 000,00	
KARATE CLUB DE JOINVILLE	1 000,00	
KARATE SHOTOKAN	1 000,00	
LA MAISON KANGOUROU	290 000,00	
LA MEMOIRE AU PRESENT	300,00	
LA PREVENTION ROUTIERE	200,00	
LE CAPITAL DES MOTS	400,00	
LE GRAND HUIT	500,00	
LES BALADINS DE JOINVILLE ET DU VAL DE MARNE	7 000,00	
LES BRAILLEURS DE SIGNES	500,00	
LES PETITS PINSONS	90 000,00	
LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER	500,00	
NIGER VIVANT	250,00	
PARTAGE 94	500,00	
RACING CLUB DE JOINVILLE	85 560,00	
RACING TENNIS CLUB DE JOINVILLE	5 000,00	
RAJA (RASSEMBLEMENT DES AMIS JOINVILLE DES ANIMAUX)	4 000,00	
RESTAURANTS DU COEUR RESTOS DU COEUR	1 800,00	
SCRABBLE CLUB DE JOINVILLE	250,00	
SECOURS CATHOLIQUE	600,00	
SNL VAL DE MARNE	500,00	
SOCIETE D'ENTRAIDE DES MEMBRES D LA LEGION D'HONNEUR (SEMLH)	150,00	
SUTOR ATELIER	16 000,00	
TAEKWONDO HAPKIDO CLUB DE JOINVILLE	2 000,00	
THIAM BOXING PUNCH	5 000,00	
TRAITS D'UNION	250,00	
U F A L UNION FAMILIALE LAIQUE	200,00	
UNAFAM 94	200,00	
V M E H - VISITES DE MALADES EN ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS	330,00	
VIVO JOINVILLE	1 000,00	
YOGA JOINVILLE	1 000,00	
Entreprises	94 431,34	
MAISON BLEUE JOINVILLE LE PONT	94 431,34	
Personnes physiques	42 849,21	
BENEFICIAIRES INDETERMINES - ACQUISITION VELO ELECTRIQUE	38 496,37	
BENEFICIAIRES INDETERMINES - SUBVENTION NIDS DE FRELONS	190,00	
BENEFICIAIRES INDETERMINES - SUBVENTIONS EQUIPEMENT DISPOSITIF ALARME	4 162,84	
Autres	0,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit public	1 154 227,60	
Etat	10 000,00	
Direction spécialisée des finances publiques pour l'étranger - Aide au peuple ukrainien	10 000,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	1 056 056,59	
ABBAYE BORDS MARNE	31 000,00	
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE JOINVILLE LE PONT	931 118,70	
CINEMA JOINVILLE LE PONT	88 756,63	
COLLEGE JEAN CHARCOT	660,00	
COLLEGE JULES FERRY MADAME AUGIER PRINCIPALE	1 100,00	
ECOLE JEAN JACQUES GRESSIER PRIMAIRE OCCE COOP 94	374,22	
ECOLE LA FONTAINE MATERNELLE OCCE 94	226,80	
ECOLE P'TIT GIBUS MATERNELLE OCCE 94	239,76	
ECOLE PARANGON PRIMAIRE OCCE COOP 94	372,60	
ECOLE POLANGIS MATERNELLE OCCE 94	358,02	
ECOLE POLANGIS PRIMAIRE OCCE COOP 94	729,00	
ECOLE SIMONE VEIL OCCE 94	461,70	
ECOLE VOISIN PRIMAIRE OCCE COOP 94	659,16	
Autres	88 171,01	
DIR REG FINANCES PUBLIQUES BSPP (POMPIERS DE PARIS)	88 171,01	

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B8.2

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (1)
Crédits-bails mobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B8.3

ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B8.4

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B8.5

ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		101,00	0,48	101,48	75,40	13,48	88,88
Adjoint administratif pal 1 cl	C	31,00	0,00	31,00	30,40	0,00	30,40
Adjoint administratif pal 2 cl	C	24,00	0,48	24,48	15,00	2,48	17,48
Adjoint administratif terr.	C	11,00	0,00	11,00	10,00	1,00	11,00
Attaché	A	14,00	0,00	14,00	9,00	4,00	13,00
Attaché hors classe	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Attaché principal	A	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur	B	10,00	0,00	10,00	4,00	6,00	10,00
Rédacteur principal 1 cl	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Rédacteur principal 2 cl	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		152,00	7,62	159,62	119,64	19,02	138,66
Adjoint technique pal 1 cl	C	14,00	0,00	14,00	14,00	0,00	14,00
Adjoint technique pal 2 cl	C	43,00	1,48	44,48	31,57	5,91	37,48
Adjoint technique territorial	C	55,00	5,34	60,34	47,07	6,31	53,38
Agent de maîtrise	C	6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
Agent de maîtrise principal	C	13,00	0,00	13,00	13,00	0,00	13,00
Ingénieur	A	6,00	0,00	6,00	2,00	2,00	4,00
Ingénieur principal	A	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Technicien	B	7,00	0,80	7,80	3,00	2,80	5,80
Technicien principal de 1 cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 2 cl	B	4,00	0,00	4,00	1,00	2,00	3,00
FILIERE SOCIALE (d)		21,00	0,00	21,00	19,80	1,00	20,80
Agent spéc pal écoles mat 1 cl	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent spéc pal écoles mat 2 cl	C	8,00	0,00	8,00	7,00	1,00	8,00
Assistant socio-éducatif	A	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
Assistant socio-éducatif cl ex	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Educateur de jeunes enf. cl ex	A	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Educateur ter. jeunes enfants	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		17,00	1,31	18,31	14,00	4,11	18,11
Auxiliaire puériculture cl. nl	B	10,00	0,00	10,00	7,00	3,00	10,00
Auxiliaire puériculture cl.sup	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Cadre de santé	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00

COMMUNE DE JOINVILLE LE PONT - BUDGET PRINCIPAL - CFU - 2022

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Médecin 1cl.	A	0,00	0,20	0,20	0,00	0,20	0,20
Médecin 2cl.	A	0,00	0,20	0,20	0,00	0,00	0,00
Psychologue cl.N	A	0,00	0,91	0,91	0,00	0,91	0,91
Puéricultrice	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		2,00	0,79	2,79	1,00	1,38	2,38
Educateur territorial A.P.S	B	2,00	0,79	2,79	1,00	1,38	2,38
FILIERE CULTURELLE (h)		13,00	11,45	24,45	18,20	4,90	23,10
Adjoint du patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint du patrimoine pal 1 cl	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint du patrimoine pal 2 cl	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Assistant conservation pal 2c	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Assistant ens. art. pal 1er cl	B	2,00	4,76	6,76	6,76	0,00	6,76
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	2,00	4,10	6,10	3,25	2,50	5,75
Assistant ens. artistique	B	0,00	1,40	1,40	0,00	1,40	1,40
Professeur ens. art. Hcl.	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Professeur ens. art. cl.N	A	0,00	1,19	1,19	1,19	0,00	1,19
FILIERE ANIMATION (i)		60,60	26,87	87,47	54,95	21,02	75,97
Adjoint d'animation pal 1 cl	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint d'animation pal 2 cl	C	20,00	12,09	32,09	11,00	18,09	29,09
Adjoint territorial animation	C	32,60	14,78	47,38	35,95	2,93	38,88
Animateur	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE POLICE (j)		23,00	0,00	23,00	21,00	0,00	21,00
Brigadier-chef principal	C	13,00	0,00	13,00	13,00	0,00	13,00
Chef de service de police	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Directeur de police municipale	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur principal de police	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien-brigadier	C	6,00	0,00	6,00	4,00	0,00	4,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		389,60	48,52	438,12	323,99	64,91	388,90

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif pal 2 cl	C	ADM	371	0,00	3-2	CDD
Adjoint administratif pal 2 cl	C	ADM	371	0,00	3-2	CDD
Adjoint administratif pal 2 cl	C	ADM	371	0,00	3-2	CDD
Adjoint administratif terr.	C	ADM	354	0,00	3-a°	CDD
Adjoint d'animation pal 2 cl	C	ANIM	0	0,00	3-2	CDD
Adjoint d'animation pal 2 cl	C	ANIM	0	0,00	3-2	CDD
Adjoint d'animation pal 2 cl	C	ANIM	0	0,00	3-2	CDD
Adjoint d'animation pal 2 cl	C	ANIM	0	0,00	3-2	CDD
Adjoint d'animation pal 2 cl	C	ANIM	0	0,00	3-2	CDD
Adjoint d'animation pal 2 cl	C	ANIM	356	0,00	3-2	CDD
Adjoint d'animation pal 2 cl	C	ANIM	356	0,00	3-2	CDD
Adjoint d'animation pal 2 cl	C	ANIM	359	0,00	3-2	CDD
Adjoint d'animation pal 2 cl	C	ANIM	359	0,00	3-2	CDD
Adjoint d'animation pal 2 cl	C	ANIM	0	0,00	3-2	CDD
Adjoint d'animation pal 2 cl	C	ANIM	0	0,00	3-2	CDD
Adjoint d'animation pal 2 cl	C	ANIM	0	0,00	3-2	CDD
Adjoint d'animation pal 2 cl	C	ANIM	0	0,00	3-2	CDD
Adjoint d'animation pal 2 cl	C	ANIM	0	0,00	3-2	CDD
Adjoint d'animation pal 2 cl	C	ANIM	0	0,00	3-2	CDD
Adjoint d'animation pal 2 cl	C	ANIM	0	0,00	3-2	CDD
Adjoint d'animation pal 2 cl	C	ANIM	387	0,00	3-2	CDD
Adjoint d'animation pal 2 cl	C	ANIM	387	0,00	3-2	CDD
Adjoint d'animation pal 2 cl	C	ANIM	387	0,00	3-2	CDD
Adjoint d'animation pal 2 cl	C	ANIM	0	0,00	3-2	CDD
Adjoint d'animation pal 2 cl	C	ANIM	0	0,00	3-2	CDD
Adjoint d'animation pal 2 cl	C	ANIM	362	0,00	3-2	CDD
Adjoint d'animation pal 2 cl	C	ANIM	356	0,00	3-2	CDD
Adjoint du patrimoine	C	CULT	0	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique pal 2 cl	C	TECH	0	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique pal 2 cl	C	TECH	0	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique pal 2 cl	C	TECH	0	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique pal 2 cl	C	TECH	359	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique pal 2 cl	C	TECH	362	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique pal 2 cl	C	TECH	430	0,00	3-4	CDI
Adjoint technique territorial	C	TECH	0	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	0	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	0	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	0	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	0	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	0	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	0	0,00	3-a°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	0	0,00	3-2	CDD

COMMUNE DE JOINVILLE LE PONT - BUDGET PRINCIPAL - CFU - 2022

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Adjoint territorial animation	C	ANIM	0	0,00	3-2	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	0	0,00	3-2	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	0	0,00	3-2	CDI
Adjoint territorial animation	C	ANIM	0	0,00	3-2	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	0	0,00	3-1	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	0	0,00	3-1	CDD
Agent spéc pal écoles mat 2 cl	C	S	0	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	389	0,00	3-a°	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	389	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	389	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	429	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	528	0,00	3-4	CDI
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	528	0,00	3-4	CDI
Assistant ens. artistique	B	CULT	372	0,00	3-a°	CDD
Assistant ens. artistique	B	CULT	388	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. artistique	B	CULT	388	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. artistique	B	CULT	397	0,00	3-2	CDD
Attaché	A	ADM	0	0,00	3-2	CDD
Attaché	A	ADM	0	0,00	3-2	CDD
Attaché	A	ADM	778	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	0	0,00	3-3-2°	CDD
Auxiliaire puériculture cl. nl		MS	356	0,00	3-2	CDD
Auxiliaire puériculture cl. nl		MS	356	0,00	3-2	CDD
Auxiliaire puériculture cl. nl		MS	376	0,00	3-a°	CDD
Educateur territorial A.P.S	B	SP	388	0,00	3-2	CDD
Educateur territorial A.P.S	B	SP	388	0,00	3-2	CDD
Educateur territorial A.P.S	B	SP	372	0,00	3-2	CDD
Educateur territorial A.P.S	B	SP	372	0,00	3-2	CDD
Ingénieur	A	TECH	739	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	739	0,00	3-3-2°	CDD
Médecin 1cl.	A	MS	0	0,00	3-4	CDI
Psychologue cl.N	A	MS	619	0,00	3-2	CDD
Rédacteur	B	ADM	372	0,00	3-2	CDD
Rédacteur	B	ADM	388	0,00	3-2	CDD
Rédacteur	B	ADM	372	0,00	3-2	CDD
Rédacteur	B	ADM	379	0,00	3-2	CDD
Rédacteur	B	ADM	538	0,00	3-2	CDD
Rédacteur	B	ADM	563	0,00	3-4	CDI
Technicien	B	TECH	431	0,00	3-2	CDD
Technicien	B	TECH	452	0,00	3-a°	CDD
Technicien	B	TECH	597	0,00	3-2	CDD
Technicien principal de 2 cl	B	TECH	0	0,00	3-a°	
Technicien principal de 2 cl	B	TECH	0	0,00	3-a°	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint technique pal 2 cl	C	TECH	370	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	0	0,00	3-1	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	0	0,00	3-1	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	0	0,00	3-1	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	0	0,00	3-1	CDD

COMMUNE DE JOINVILLE LE PONT - BUDGET PRINCIPAL - CFU - 2022

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Adjoint territorial animation	C	ANIM	0	0,00	3-1	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	0	0,00	3-1	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	0	0,00	3-1	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	0	0,00	3-1	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	0	0,00	3-1	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	0	0,00	3-1	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	0	0,00	3-1	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	0	0,00	3-1	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	0	0,00	3-1	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	0	0,00	3-1	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	0	0,00	3-1	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	0	0,00	3-1	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	0	0,00	3-1	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	0	0,00	3-1	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	0	0,00	3-1	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	0	0,00	3-1	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	0	0,00	3-1	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	0	0,00	3-1	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	0	0,00	3-1	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	0	0,00	3-1	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	0	0,00	3-1	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	0	0,00	3-1	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	0	0,00	3-1	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	0	0,00	3-1	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	0	0,00	3-1	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	0	0,00	3-1	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	0	0,00	3-1	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	0	0,00	3-1	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	0	0,00	3-1	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	0	0,00	3-1	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	0	0,00	3-1	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	0	0,00	3-1	CDD
Agent spéc pal écoles mat 2 cl	C	S	368	0,00	3-1	CDD
Apprenti		OTR	0	0,00	A	A
Apprenti		OTR	0	0,00	A	A
Apprenti		OTR	0	0,00	A	A
Apprenti		OTR	0	0,00	A	A
Assistante maternelle		OTR	0	0,00	A	CDI
Assistante maternelle		OTR	0	0,00	A	CDI
Assistante maternelle		OTR	0	0,00	A	CDI
Assistante maternelle		OTR	0	0,00	A	CDI
Assistante maternelle		OTR	0	0,00	A	CDI
Assistante maternelle		OTR	0	0,00	A	CDD
Collaborateur de cabinet		OTR	0	0,00	110	CDD
Contrat P.E.C		OTR	0	0,00	A	A
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
21/10/2016 - Compensation contraintes de service public	La Maison bleue	Société La Maison bleue SAS	SAS	94 431,34
13/12/2016 -	SAS MANDON	MANDON	SAS	0,00
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
-	ICF LA SABLIERE SA HLM		SA HLM	1 678 907,29
-	IMMOBILIERE 3F		SA HLM	1 554 294,20
-	L'HABITATION CONFORTABLE		SA HLM	999 578,93
-	SA HLM LOGIREP		SA HLM	22 972 456,16
-	PARIS HABITAT		EPIC	2 694 298,02
-	SA HLM FRANCE HABITATION		SA HLM	1 653 090,21
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
-	La Maison Kangourou		Association loi 1901	290 000,00
-	Aviron Marne et Joinville		Association loi 1901	262 900,00
-	Racing Club de Joinville		Association loi 1901	85 560,00
-	Les Petits Pinsons		Association loi 1901	90 000,00
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	B15.1

B15.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	B15.2

B15.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 955 578,40	I 1 721 725,40
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 924 651,40	1 688 735,40
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 705 636,98	1 469 720,98
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	219 014,42	219 014,42
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		30 927,00	32 990,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	30 927,00	32 990,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 721 725,40	4 416 021,71	0,00	6 137 747,11

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		16 861 707,47	III 3 364 198,24
Ressources propres externes de l'année (a)		1 790 020,00	1 216 663,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	1 500 000,00	944 678,85
10226	Taxe d'aménagement (2)	280 000,00	271 958,73
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
266	Autres formes de participation	20,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	10 000,00	25,42
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		15 071 687,47	2 147 535,24
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
266	Autres formes de participation	0,00	16,00
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	3 939,00	3 939,00
28031	Frais d'études	64 997,00	66 077,00
28033	Frais d'insertion	558,00	558,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	19 592,00	19 591,13
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	1 699,00	1 698,39
280415331	ADM : Bien mobilier, matériel	3 371,00	3 370,56
280415332	ADM : Bâtiments, installations	15 962,00	15 961,67
280415341	IC : Bien mobilier, matériel	5 441,00	5 441,00
280415342	IC : Bâtiments, installations	13 150,00	13 149,40
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	29 334,00	29 333,28
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	68 625,00	69 872,64
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	166,00	166,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	23 814,00	24 236,77
280422	Privé - Bâtiments et installations	19 851,00	21 532,80

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
2805	Licences, logiciels, droits similaires	106 887,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	108 756,17
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	31 912,00	31 996,21
281321	Immeubles de rapport	6 782,00	43,00
28141	Construct° sol autrui - Bâtiments public	64 107,00	45 658,00
28148	Construct° sol autrui - Autres construct	387 868,00	387 922,76
28152	Installations de voirie	69 048,00	69 047,45
281533	Réseaux câblés	35 077,00	31 685,00
281534	Réseaux d'électrification	66 628,00	64 090,00
281538	Autres réseaux	4 058,00	4 058,00
2815731	Matériel roulant	35 426,00	35 426,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	3 752,00	3 813,00
281578	Autre matériel technique	13 755,00	13 755,70
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 494,00	1 634,00
281828	Autres matériels de transport	231 951,00	232 191,84
281831	Matériel informatique scolaire	49 574,00	50 489,57
281838	Autre matériel informatique	275 904,00	275 866,15
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	37 358,00	36 610,65
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	87 251,00	82 267,71
28185	Matériel de téléphonie	8 549,00	9 368,20
28188	Autres immo. corporelles	370 344,00	387 912,19
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 740 000,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	9 173 463,47	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 364 198,24	724 087,40	759 845,08	1 563 534,76	6 411 665,48

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	6 137 747,11
Ressources propres disponibles	IV	6 411 665,48
Solde	V = IV – II (5)	273 918,37

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
12	Aménagement et rénovation des voiries et espaces publics		0,00	14 163 725,00	0,00	2 562 725,00	0,00	2 562 725,00	154 768,50	2 407 956,50
11	EXTENSION DU RESEAU DE VIDEOPROTECTION		0,00	1 757 385,00	0,00	1 130 000,00	0,00	1 130 000,00	528 393,77	601 606,23
8	GUICHET UNIQUE		34 088,00	0,00	34 088,00	0,00	0,00	34 088,00	33 445,90	642,10
9	Travaux d'Agenda d'accessibilité Programmée		247 748,00	346 124,00	247 748,00	346 124,00	0,00	593 872,00	90 542,50	503 329,50
TOTAL			281 836,00	16 267 234,00	281 836,00	4 038 849,00	0,00	4 320 685,00	807 150,67	3 513 534,33

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	D1

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale				
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D2.1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Edition du journal municipal	Edition du journal municipal			

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS	D5

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D7

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
DECOTIGNIE Hélène	Le rôle et le statut de l' élu (formation collective)
DOS SANTOS Séverine	Le rôle et le statut de l' élu (formation collective)
FIORENTINO Corinne	Le rôle et le statut de l' élu (formation collective)
LAVIGNE Olivier	Le rôle et le statut de l' élu (formation collective)
MAROLLEAU Anne	Le rôle et le statut de l' élu (formation collective)
NICOLAS-DARROU Béatrice	Le rôle et le statut de l' élu (formation collective)
SILVESTRE Stephan	Loi Sécurité globale : quels impacts pour les collectivités
SILVESTRE Stephan	Le rôle et le statut de l' élu (formation collective)

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7	D8

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO			FORMATIONS CONTINUES			TOTAL		
				ss statut scolaire			en alternance					
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1 ^{ère} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
2 ^{ème} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	0,00	0,00	0,00
Total ressources externes	0,00	0,00	0,00
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00
Total ressources	0,00	0,00	0,00

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)	D10

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D11.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D11.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
- (3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.